



Pôlenergie

La Newsletter



@POLENERGIE

POLENERGIE.ORG

Mai 2023



ACTU DU PÔLE

Page 2

ACTU ÉNERGÉTIQUE

Indispensables et nécessaires réseaux de gaz !

La filière du vrac au service de la décarbonation

Focus sur Andera Smart Infra - investisseur de la transition énergétique

Save the date - Projets européens #REV3 : la réussite à la clé !

Save the date - Valorisation de chaleur fatale par le biais des PAC

Page 3

Page 4

Page 5

Page 5

Page 5

RETOUR D'ÉVÈNEMENT

L'avenir économique de l'H2 avec son positionnement dans la mobilité lourde

Page 6

ACTU DE NOS ADHÉRENTS

Pôlenergie et Euralimentaire décarbonent le marché de gros de Lille

Enertime annonce la création de l'association «France Cleantech Industries»

Une vision interdisciplinaire de la transition énergétique

Page 7

Page 8

Page 8

OPPORTUNITÉS ET APPELS À PROJETS

Page 9

ACTU DU PÔLE

L'ÉDITO PME, ETI AUX AVANT-POSTES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...

Philippe Beauchamps, Conseiller régional délégué au financement des entreprises, lors de la présentation du SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) pour la période 2022-2028 l'a martelé : les PME et ETI jouent un rôle essentiel dans la transition énergétique car elles sont souvent plus agiles et plus innovantes.

Le document du SRDEII note que les Hauts-de-France comptabilisent seulement 330 ETI avec 164 000 emplois et une pléthore de PME de moins de 50 salariés, fragilisées face à la complexité des enjeux économiques qu'elles doivent relever. Il s'agit donc d'accompagner les PME à potentiel et les En-

treprises de Taille Intermédiaire (ETI) vers l'excellence : le SRDEII souhaite ainsi amener chaque année 25 PME de taille moyenne (entre 100 et 249 salariés) à se développer pour devenir des ETI d'excellence. Côté rev3, le premier objectif est de mieux accompagner les PME et TPE vers la dynamique rev3 : le booster PME, animé par Pôlénergie, entre d'ailleurs tout à fait dans cette démarche. Des aides sont prévues pour investir dans l'appareil productif et réduire l'empreinte carbone de l'activité. De son côté, le Fonds de Transition Juste apporte son soutien aux investissements productifs des PME du versant nord de la région, la création de nouvelles entreprises, sur les enjeux d'éco-conception et de performance du réem-

ploi et recyclage des matières. Enfin des aides seront conçues pour le financement en fonds propres des PME, là où les acteurs privés du capital développement peinent à aller en raison d'une absence de taille critique des tickets à engager.

Nos PME et ETI apportent des solutions nouvelles et efficaces pour réduire la consommation d'énergie, développer des énergies renouvelables et optimiser les processus industriels. Elles peuvent être des acteurs clés dans la mise en place de nouvelles technologies et de nouveaux modèles économiques qui favorisent la transition énergétique. Elles doivent être la cible de toute notre attention.

Responsable de rédaction : Jean Gravellier

Responsable de la publication : Marion Cousin

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PÔLÉNERGIE

Suite à l'Assemblée Générale de Pôlénergie qui s'est déroulée le 13 avril 2023 à l'institut Chevreul de Villeneuve-d'Ascq, retrouvez ci-dessous le nouveau Conseil d'Administration de Pôlénergie :

- **Collège Grandes Entreprises** : Aluminium Dunkeque, Engie, Engie Cofely, Dalkia, ArcelorMittal, EDF.
- **Collège PME** : SEM Énergies Hauts-de-France, H2V, LER, Eco-Tech Ceram, Ferest Energies, Dunkerque LNG.
- **Collège Réseau** : CCI Littoral Hauts-de-France, Valenciennes Métropole, Région Hauts-de-France, Communauté Urbaine de Dunkerque, Team2.
- **Collège Innovation** : CESI, CD2E, ULCO, Pôle MEDEE, IMT Nord Europe.

CALENDRIER

23-25
MAI 2023

ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Du 23 au 25 mai 2023, se tiendra, sur le territoire de Bordeaux Métropole, la 24ème édition des Assises Européennes de la Transition Énergétique. Plus d'infos sur polenergie.org

31
MAI 2023

AFTERWORK

Événement organisée par Pôlénergie.
Réservé aux membres Pôlénergie.

LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

APERAM est une société produisant et commercialisant de l'acier inoxydable, de l'acier électrique et des aciers spéciaux.

AGRO-SPHÈRES assemble les acteurs de la filière agroalimentaire des Hauts-de-France : entreprises agroalimentaires, collectivités, prestataires de services, partenaires économiques, de l'innovation et de l'emploi -formation.

AXIMA CONCEPT spécialisée dans le secteur d'activité des travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation.

ROQUETTE est un leader mondial des ingrédients d'origine végétale, un pionnier des protéines végétales et un fournisseur majeur d'excipients pharmaceutiques.

ACTU ÉNERGÉTIQUE

INDISPENSABLES ET NÉCESSAIRES RÉSEAUX DE GAZ !

Dans le cadre de la préparation de la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) a sollicité la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) pour réaliser une étude sur l'évolution des infrastructures gazières en fonction des objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050¹. Comment les réseaux évoluent-ils pour s'adapter à la production de gaz verts, à la diminution de consommation, mais également à de nouveaux écarts saisonniers entre production de gaz vert et consommation vers des secteurs d'activité plus ciblés ? Des problématiques de renforcement de réseaux à certains endroits se dessinent, tandis qu'à d'autres, des nouveaux lieux de production sont à intégrer, des portions d'actifs sont à délaissés et de nouveaux lieux de stockage sont à créer ou renforcer. Au bilan qu'en est-il ?



COMMISSION
DE RÉGULATION
DE L'ÉNERGIE

La CRE base son étude sur une fourchette de 3 hypothèses : le scénario bas de l'ADEME avec 165 TWh de consommation de gaz en 2050, le scénario médian à 245 TWh et un scénario construit par les gestionnaires de réseaux à 320 TWh. La CRE complique l'exercice par rapport aux travaux de l'ADEME en tablant sur un équilibre production-consommation en 2050, là où l'ADEME gardait un talon d'importation oscillant entre 7 et 12%.

L'étude montre que l'adaptation des réseaux pour accueillir les gaz décarbonés nécessitera des investissements compris entre 6 et 10 Md€ d'ici 2050, soit 200 à 300 M€ annuel, à comparer à la valeur des actifs estimés à 27 Md€ (Regulated Asset Basis).

Les écarts entre production et consommation varient selon les régions : ainsi les Hauts-de-France, malgré leur avance sur la production de gaz verts accuseront un écart négatif de 9,6 TWh en raison de la forte demande industrielle, alors que la Normandie voisine aura un solde positif de 13,3 TWh : on le voit, les réseaux gardent leur perti-

nence pour que l'excédent saisonnier de production de gaz vert puisse remonter les étages de pression supérieurs de réseau, être acheminé vers d'autres régions ou être stocké.

C'est essentiellement à partir de 2040 que le coût d'investissement par MWh injecté devrait décroître à la faveur des premières extensions qui bénéficieront aux installations suivantes mais aussi à la diffusion des technologies de pyrogazéification, gazéification hydrothermale et méthanation dont les débits plus importants viendront optimiser les coûts de raccordement. Certains actifs pourront être libérés mais ne représentent que 3 à 5% des canalisations (lignes doublées) et concernent 7 stations de compression du territoire national.

Dans la mesure où la France continuera à être un maillon essentiel du réseau gazier européen, les flux générés par le transit avec nos voisins nécessiteront de conserver un réseau surdimensionné par rapport aux seuls besoins nationaux. Le stockage paliera les besoins de pointe et aléas pluriannuels. Certains salins pourront cependant être convertis pour le stockage de l'hydrogène après 2030.

D'une manière générale, c'est désormais la production et le volume de gaz injecté qui est le facteur dimensionnant des réseaux. Sur le plan distribution,

en zone urbaine, l'abandon de certains actifs conduit à mieux coordonner développement des réseaux de chaleur et usages locaux de gaz. Il s'agira moins d'interdire l'usage de gaz globalement que localement, là où des réseaux de chaleur urbain peuvent prendre le relais.

Reste la question des terminaux méthaniers puisque l'enjeu à 2050 est d'aboutir à un équilibre entre production et consommation. L'analyse montre, hors transit de gaz avec nos voisins, que les importations devront être divisées par 2 en 2030 et par 4 en 2040 par rapport à 2020. Les terminaux gardent cependant une valeur assurantielle en contribuant à la résilience du système énergétique français face aux aléas climatiques ou aux risques d'indisponibilité du parc de production électrique. Les terminaux méthaniers sont appelés néanmoins à se diversifier au travers d'une activité dite « small scale » d'approvisionnement de détail en GNL, mais également par le stockage de CO2 et le développement d'importation de nouvelles molécules bas-carbone : hydrogène, méthanol, ammoniac, ...

¹: Avenir des infrastructures gazières aux horizons 2030 et 2050, dans un contexte d'atteinte de la neutralité carbone, CRE, avril 2023 : <https://www.cre.fr/Documents/Publications/Rapports-thematiques/avenir-des-infrastructures-gazieres-aux-horizons-2030-et-2050-dans-un-contexte-d-atteinte-de-la-neutralite-carbone>

LA FILIÈRE DU VRAC AU SERVICE DE LA DÉCARBONATION

La crise des énergies donne un véritable coup d'accélérateur à la transition énergétique. Tous les secteurs sont concernés. Pour respecter les accords de Paris et atteindre la neutralité carbone, les entreprises cherchent des solutions alternatives ayant des effets significatifs sur la décarbonation de leurs activités. Ces mesures indispensables entraînent de profondes mutations, notamment dans la filière du vrac.



Se passer des énergies fossiles est l'une des solutions les plus prometteuses pour baisser drastiquement nos émissions de GES. Pour cela, des changements de processus industriels sont nécessaires et avec eux, l'arrivée de nouveaux flux de marchandises, que ce soit par le développement de combustibles renouvelables ou par la valorisation des déchets.

Cet hiver, les centrales thermiques ont fait face à un défi important : celui de soutenir la production d'électricité à des niveaux élevés tout en limitant au maximum leur empreinte carbone. Pour atteindre ce résultat, l'une d'entre-elles a entamé un projet de reconversion, pour progressivement devenir une centrale biomasse. Ce projet implique de remplacer l'utilisation du charbon par des pellets de bois.

Autre exemple : l'industrie cimentière qui cherche à réduire l'impact carbone

issue de la fabrication de ciment. Pour produire de manière plus vertueuse, certaines cimenteries optent pour l'intégration de matériaux de substitutions, comme les cendres, dans les formules de fabrication.

La filière du vrac fait ainsi face à une importante croissance de la diversité des marchandises transportées et à une complexification de la nature des flux. La logistique du vrac doit être repensée.

Dans ce contexte, les solutions de manutention polyvalentes et bas carbone, comme les convoyeurs à bandes, sont privilégiées. Il s'agit d'équipements de manutention électriques, simples et robustes qui permettent d'acheminer tous types de vrac d'un point A à un point B. Ces équipements sont utiles dans de nombreux secteurs : le milieu ferroviaire et fluvial, l'industrie, les déchets ou encore le BTP.

SAUTEC, une entreprise nordiste située à Tourcoing en a fait sa spécialité. L'entreprise propose une large gamme de convoyeurs pour la manutention du vrac, adaptée à tous types de besoins. La promesse de l'entreprise est d'apporter de la souplesse au client grâce à des équipements polyvalents, mobiles et personnalisables qui ne nécessitent aucun génie civil. Ces équipements peuvent servir pour les opérations de chargement, de déchargement, de transfert ou encore de stockage du vrac.

Pour répondre aux enjeux de décarbonation, SAUTEC capitalise sur l'énergie utilisée pour faire fonctionner ses convoyeurs et la robustesse de ses équipements que l'on peut qualifier de low-tech car facilement réparables. En parallèle, l'entreprise propose un service de location de matériel pour permettre à ses clients de privilégier l'économie d'usage.

Une entreprise des Hauts-de-France source d'opportunités pour la filière du vrac.

Coordonnées SAUTEC :
31 rue de la Fonderie, 59200 Tourcoing
info@sautec.fr
03.62.65.82.62
www.sautec.fr

Coordonnées Bruno Travail :
b.travail@sautec.fr
06.77.04.12.42



FOCUS SUR ANDERA SMART INFRA – INVESTISSEUR DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Andera Partners présente son nouveau fonds au service des entreprises de la décarbonation



Lancé en 2021, le fonds Andera Smart Infra répond à un besoin essentiel : l'accompagnement des développeurs de projet de décarbonation dans un contexte d'urgence climatique.

Cibler les secteurs cruciaux

Au travers de ce fonds, Andera Partners adresse les segments charnières de l'économie de demain, à savoir la production d'énergie, la mobilité durable et les datacenters.

Doté de 180 M€, le fonds a d'ores et déjà investi dans 2 développeurs d'énergies renouvelables (Terr.A et Watt&Co), 1 développeur de bornes de recharge (Qovoltis), 1 leader dans la production d'hydrogène vert (Lhyfe) et 1 développeur de projets de chaleur renouvelable (Kyotherm).

Un partenaire engagé

Les développeurs qu'Andera Infra ac-

compagne ont des aspirations ambitieuses, mais font face à des coûts de développement et de construction élevés. En entrant au capital, Andera cherche à cultiver avec le management une relation de proximité, résolument tournée vers le déploiement d'actifs décarbonés.

De plus, en tant que Fonds à Impact, Smart Infra soutient l'entreprise dans sa transformation en une entreprise durable et engagée.

Focus sur Kyotherm, acteur incontournable des projets de chaleur renouvelable

En participant à la levée de fonds de Kyotherm en mars 2022, Andera s'est positionné aux côtés d'une entreprise s'attelant à la décarbonation d'un secteur trop souvent oublié. Près de 50% de l'énergie utilisée aujourd'hui est sous forme de chaleur et la chaleur représente 40% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Fière d'un portefeuille de plus de 20 projets représentant plus de 120 MW de chaleur, Kyotherm a notamment structuré et financé des installations de récupération de chaleur fatale dans l'usine ArcelorMittal de Dunkerque et

développe aujourd'hui des projets dans le monde entier.

Andera a pour vocation d'accompagner Kyotherm sur le long terme, soit 10 ans pendant lesquels l'équipe apportera à la société son expertise financière et technique.

Capitaliser sur les initiatives locales

Face au défi de la transition énergétique, les régions se sont dotées d'outils et de structures idéales pour l'accompagnement des initiatives de la transition énergétique. Rejoindre Pôlénergie est l'occasion de mieux connaître les acteurs d'un bassin industriel moteur de la transition énergétique. « *Les Hauts-de-France sont historiquement une terre d'énergies renouvelables et notre adhésion à Pôlénergie nous permet d'être au plus près des acteurs du changement. Dunkerque et sa région fourmillent de projets d'ampleur que les entreprises ne pourront mener à bien sans le soutien combiné des institutions publiques et des acteurs financiers.* » Guy Auger, associé d'Andera Partners

SAVE THE DATE - PROJETS EUROPÉENS #REV3 : LA RÉUSSITE À LA CLÉ !



PROJETS EUROPÉENS #REV3 :
LA RÉUSSITE À LA CLÉ !

La Région Hauts-de-France, Hauts-de-France Innovation Développement (HDFID) et quatre pôles majeurs régionaux (CD2E, MEDEE, Polénergie et TEAM2) vous convient à un événement portant sur les projets européens en lien avec REV3 !

Quand ? Jeudi 29 juin 2023 de 9h00 à 12h30.

Pour qui ? Toutes structures intéressées par les projets européens (conseils, outils, réseautage, etc.) : pôles, clusters et leurs adhérents, membres du Réseau Europe Recherche Innovation (RERI), académiques, entreprises, etc.

Inscription : <https://forms.office.com/e/ASvKeRLsF5>

SAVE THE DATE - VALORISATION DE CHALEUR FATALE PAR LE BIAIS DES PAC



Le jeudi 8 juin 2023 de 9h30 à 17h00 au Campus d'UniLaSalle d'Amiens, l'ATEE Hauts-de-France et Polénergie organise une journée technique sur la

valorisation de chaleur fatale par le biais des PAC.

Le programme de cette journée vous sera communiqué très prochainement.

RETOUR D'ÉVÉNEMENT

L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'H2 AVEC SON POSITIONNEMENT DANS LA MOBILITÉ LOURDE

Le 18 avril 2023 a eu lieu l'événement « The future of H2 economy with the position of H2 in Heavy duty mobility » sur le circuit de Spa-Francorchamps en Wallonie, organisé par les partenaires du projet Interreg EMRH2 Booster, dont fait partie le cluster TWEED, qui a invité Pôlénergie à y participer. Un événement centré plus spécifiquement autour du développement de la filière hydrogène pour la mobilité lourde sur le territoire Euregio Meuse Rhin.



Dans un premier temps, des acteurs du corridor routier (Toyota, Hytrucks) ont présenté plus en détail les différentes technologies utilisant l'hydrogène comme carburant. En effet, l'hydrogène est utilisable de plusieurs manières pour alimenter les véhicules, que ce soit des véhicules lourds comme les camions ou bien des véhicules légers comme les voitures. L'hydrogène peut être associé à une pile à combustible qui va permettre de produire de l'électricité et qui va venir alimenter le véhicule, l'avantage est que la recharge en hydrogène est rapide contrairement à la recharge électrique que l'on connaît avec les véhicules électriques actuels. Une autre solution est d'utiliser l'hydrogène pour de la combustion interne. Le procédé est semblable à une motorisation thermique classique où l'hydrogène jouerait le rôle du carburant à la place des carburants à base d'énergies fossiles que nous utilisons.

Par la suite, d'autres acteurs jouant un rôle dans le développement de la filière hydrogène sont intervenus. Pour permettre à la mobilité lourde de basculer d'un écosystème utilisant les énergies fossiles vers un écosystème hydrogène, différentes actions devront être mises

en place comme : la construction d'infrastructures hydrogène, la réduction du coût des équipements et de l'hydrogène vert. Le développement de la filière de la mobilité lourde à l'hydrogène passera surtout par un maître mot : la coordination. Pour réussir à relever au mieux ce défi, il faut que les différents acteurs européens se coordonnent afin d'établir un planning cohérent sur le développement du réseau hydrogène à l'échelle européenne pour permettre d'accélérer son expansion.

A la fin de cette journée enrichissante a eu lieu la signature de la « H2 Spa Francorchamps Declarations », une initiative qui permet de réunir tous les acteurs pouvant jouer un rôle dans l'écosystème hydrogène sur le territoire Euregio Meuse Rhin. Pour cette occasion, le ministre du climat belge, Philippe Henry, est venu signer la convention. Pôlénergie a également signé cette convention afin de soutenir cette initiative bénéfique au développement de la filière hydrogène.



ACTU DE NOS ADHÉRENTS

PÔLÉNERGIE ET EURALIMENTAIRE DÉCARBONENT LE MARCHÉ DE GROS DE LILLE

Euralimentaire, site d'excellence de la Métropole Européenne de Lille, est un projet associant les acteurs de la filière alimentaire, de l'approvisionnement et de la logistique. Ce site de 30 hectares s'appuie sur l'actuel Marché de Gros de Lille, créé en 1972 et est considéré comme le plus grand marché de gros (fruits, légumes, fleurs) français après Rungis. Euralimentaire accompagne aussi les entrepreneurs et professionnels dans la création et le développement de projets innovants autour de l'alimentation en région Hauts-de-France. Euralimentaire s'associe à Pôlénergie pour accompagner ses adhérents à la prise en compte des enjeux énergie et climat.



Après une présentation de la démarche à un panel représentatif d'entreprises opérant sur le marché de gros de Lille (anciennement le MIN de Lomme), Euralimentaire et Pôlénergie ont proposé d'animer la feuille de route de décarbonation de la plateforme à travers les actions suivantes :

- Accompagnement à la réalisation de bilan carbone scope 3 selon la méthode ADEME® ;
- Réalisation d'un plan d'actions chiffré de réduction des émissions de GES ;
- Coagulation des résultats à l'échelle de la plateforme ;
- Ecriture d'une feuille de route de décarbonation.

Cette mission portée par les équipes de Pôlénergie permet d'engager les acteurs de la plateforme dans une démarche de mesure et de compréhension de l'empreinte Carbone de leur activité et de fait de leur exposition au coût et à la disponibilité des énergies fossiles. Au-delà d'un diagnostic, il s'agit surtout de travailler des actions concrètes qui vont permettre au Marché de Gros de s'engager de manière plus large et coordonnée dans la transition

énergétique et la décarbonation. Ce projet et les missions sont co-financés par l'Union Européenne avec le fonds européen de développement régional complété par l'instrument REACT-EU.

Les premiers accompagnements sont en cours de réalisation avec un groupement de 6 grossistes engagés dans la démarche qui permettra d'engranger suffisamment de données pour évaluer l'impact des activités de la plateforme et de définir la stratégie globale. Les résultats sont attendus fin 2023, avec une restitution finale qui se tiendra avec l'ensemble des parties prenantes du projet et des occupants du Marché de Gros de Lille.



Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19



ENERTIME ANNONCE LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION «FRANCE CLEANTECH INDUSTRIES»

ENERTIME (FR0011915339 – ALENE), société française des « CleanTech » au service de l'efficacité énergétique industrielle et de la production d'énergie renouvelable décentralisée (biomasse et géothermie), annonce la création de l'association France Cleantech Industries.



Créé par un collectif de PME et start-up françaises à la pointe de l'innovation industrielle dans les technologies de la transition énergétique dont AIRTHIUM, ANANKÉ, CIXTEN, ENERTIME, ENTENT, HEVATECH, PACKGY, SARUS, STOLECT, SYLFEN et TERRAO, France Cleantech Industries (FCI) est une association loi de 1901 destinée à promouvoir le développement en France de l'innovation industrielle au service de la transition énergétique et de la préservation des ressources de la planète.

L'objectif de FCI est de représenter et de défendre les intérêts collectifs de ses membres auprès des parties prenantes, notamment des pouvoirs publics français et européens, des autorités de régulation, des industriels ainsi que des acteurs financiers. Elle veut aussi devenir un centre de veille et de concertation sur les évolutions réglementaires, techniques et économiques de la filière et de partage des informa-

tions et des bonnes pratiques sur les questions d'intérêt commun.

L'association, neutre vis-à-vis des technologies, accueille en son sein des entreprises développant des solutions diverses (valorisation de chaleur fatale, stockage d'électricité, hydrogène, compression de gaz,...) et concentre son action sur les nécessités communes des PME industrielles françaises.

Elle n'a pas vocation à se substituer aux associations représentant une filière en particulier.

Elle sera force de proposition pour faire évoluer l'environnement réglementaire en France et en Europe afin de donner à toutes les innovations technologiques pertinentes un accès équitable au marché Français et/ou Européen et/ou à minima l'opportunité de faire ses preuves avant de se lancer au grand export. FCI contribuera ainsi à la réindustrialisation de notre pays qui

doit devenir un champion européen et mondial de l'Industrie Verte.

FCI s'intéresse aussi au temps long de maturation des Cleantech, à leurs besoins en capitaux et à leurs modalités de financement, comme à l'offre permanente d'emplois techniques et scientifiques qu'elles expriment.

Enfin, les membres fondateurs de FCI s'engagent pour accomplir la transition énergétique dans l'industrie, et croient fermement en l'essor d'une industrie verte française qui soit à la fois souveraine et décarbonée. Ils aspirent ainsi à établir des collaborations avec d'autres associations de Cleantech en Europe, afin de dynamiser l'environnement des PME industrielles et promouvoir l'innovation verte sur le continent.

L'association invite toutes les PME industrielles françaises dont l'activité est tournée essentiellement vers la Transition Énergétique et l'innovation à la rejoindre.

Gilles David, PDG d'Enertime et Président de l'association déclare : « *La création de France Cleantech Industries a pour vocation première de participer à la réflexion et d'être force de proposition pour associer réindustrialisation de la France et accélération de la transition énergétique en France et à l'international. L'ambition de notre association est double : participer à la création de nouveau champions industriel français tout en aidant les industriels existants et la société dans son ensemble à devenir plus durable et donc plus compétitive. L'examen prochain au Parlement du projet de loi Industrie verte est à ce titre une opportunité majeure pour y parvenir.* »

A PROPOS D'ENERTIME : Créée en 2008, ENERTIME conçoit, développe et met en œuvre des machines à Cycle Organique de Rankine (ORC) et des Pompes à Chaleur haute température pour l'efficacité énergétique industrielle et la production décentralisée d'énergie renouvelable. Les machines ORC permettent de transformer de la chaleur en électricité. Les Pompes à Chaleur valorisent de la chaleur basse température pour produire de la chaleur à haute température. ENERTIME est le seul acteur au monde proposant des machines ORC et un portefeuille de technologie dans le domaine de la thermodynamique pour la transition énergétique. Pour la technologie ORC c'est l'un des quatre principaux acteurs mondiaux et le seul français maîtrisant entièrement cette technologie de machines de forte puissance (1 MW et plus). La Société est qualifiée « entreprise innovante » par Bpifrance et est reconnue « Créative Industry » française. ENERTIME est cotée sur le marché Euronext Growth (ISIN : FR0011915339 - Mnémo : ALENE). Plus d'informations sur www.enertime.com

CONTACT ENERTIME : Gilles DAVID - Président - Téléphone : 01 75 43 15 40 - Mail : gilles.david@enertime.com

CONTACT FRANCE CLEANTECH INDUSTRIES : Mail : france.cleantech.industries@gmail.com / Ivan REALI – Responsable communication Ivan.reali@france-cleantech-industries.com

UNE VISION INTERDISCIPLINAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Parution d'un nouveau livre corédigé par Benoît Robyns, Claude Lenglet, Hervé Barry, Malik Bozzo-Rey.



Ce livre fait le point sur cette transition plus que nécessaire, ainsi que sur les scénarios et les pistes essentielles pour atténuer l'impact du changement climatique. Il traite des transitions expérimentées sous forme d'écosystèmes dans les universités, les villes et les territoires, ainsi que des concepts de smart buildings, de smart grids et de smart city adressés à des smart users ou non, dans un contexte de recherche interdisciplinaire. Les questions sociologiques liées au rôle des usagers dans les smart buildings sont abordées, allant de l'acceptation à l'appropriation des technologies mises à leur disposition. L'éthique de la transition et l'importance des compor-

tements individuels dans la sauvegarde de l'humanité sur une planète préservée sont mis en évidence.

Ces sujets sont traités dans ce livre par une équipe interdisciplinaire d'auteurs : 2 ingénieurs (un électricien, un expert du bâtiment), un sociologue et un philosophe-éthicien.

«Les auteurs de ce livre nous conduisent dans un grand voyage aux confins de la transition énergétique et de ses conséquences sociétales» Thierry Magnin

Pour télécharger la version Ebook, cliquez [ici](#).

- OPPORTUNITÉS ET APPELS À PROJETS -

CHALEUR RENOUVELABLE : LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE (MEL) ACCOMPAGNE LES PROJETS DE SON TERRITOIRE

La MEL déploie avec le soutien de l'ADEME un nouveau dispositif d'accompagnement pour les collectivités, entreprises, bailleurs et associations : le Contrat de Chaleur Renouvelable territorial.



La MEL lance son contrat de chaleur renouvelable le 20 mars 2023 pour une première période de 3 ans. Financé par l'ADEME dans le cadre du Fonds Chaleur, il vise à accompagner financièrement et techniquement les acteurs du territoire (hors particuliers) : communes, entreprises, industries, bailleurs sociaux, copropriétés, équipements médico-sociaux, acteurs agricoles - souhaitant produire des énergies renouvelables thermiques (géothermie, biomasse, solaire thermique, réseaux, récupération de chaleur fatale).

Le dispositif est ouvert à des projets de toute taille (bâtiment neuf, réhabilitation, changement de production de chaleur) et offre un soutien technique et financier pour :

- l'accompagnement en ingénierie
- le financement des études de diagnostic, de faisabilité et missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- le financement des investissements

Au total, plusieurs dizaines de projets

seront accompagnés dans le cadre de ce contrat de chaleur renouvelable animé par la MEL.

Quel financement ?

- jusqu'à 70 % pour les études ;
- selon les barèmes forfaitaires du fond chaleur ADEME pour les travaux.

Comment bénéficier du dispositif ?

- Vous êtes un professionnel ou une commune ?
- Vous avez un projet de chaleur renouvelable (géothermie, biomasse, solaire thermique, réseaux de chaleur) ?
- Vous cherchez un accompagnement technique et financier ?

Contactez la MEL en vous adressant à l'adresse suivante : enr@lillemetropole.fr.

Le dépôt des demandes d'aide se fait par l'intermédiaire d'une plateforme dédiée accessible par le lien ci-dessous :

[FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)
(lien vers le portail GRU)

Attention : ce dispositif ne concerne pas les particuliers. Pour ces derniers, le réseau AMELIO permet d'accompagner les propriétaires de la Métropole Européenne de

Lille dans leur projet de rénovation énergétique. [En savoir plus...](#)

Des ambitions fortes pour un avenir durable

Approuvé en février 2021, le [Plan Climat Air Energie Territorial \(PCAET\)](#) vise une nette accélération de la production locale d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) sur le territoire, en la portant à 11 % des consommations d'énergie finale en 2030 (environ 2300 Gigawatt-heure - GWh) et à 18 % en 2050 (environ 3 000 GWh) contre 4 % en 2016 (environ 950 GWh). Cet objectif nécessite une multiplication du nombre de projets de production d'EnR&R dans toutes les filières localement pertinentes et une mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux (entreprises, exploitants agricoles, investisseurs, citoyens et communes). La MEL vise ainsi une multiplication par 2,3 de la production locale entre 2016 et 2030.

Les bénéfices sont nombreux :

- autonomie énergétique du territoire,
- nouveaux emplois locaux,
- factures énergétiques maîtrisées.

APPEL À PROJETS « SOUTIEN AUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS POUR PRODUIRE EN FRANCE LES VÉHICULES ROUTIERS DE DEMAIN ET LEURS COMPOSANTS »

APPEL À PROJETS

SOUTIEN AUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS
POUR PRODUIRE EN FRANCE LES VÉHICULES
ROUTIERS DE DEMAIN ET LEURS COMPOSANTS



L'objectif de cet appel à projets ?

L'objectif de cet appel à projets est de soutenir les efforts d'investissement productif de la filière automobile pour :

- Permettre de produire en France, à l'horizon 2030, au moins deux millions de véhicules électriques par an;
- Maîtriser la conception et l'industrialisation des composants du véhicule de demain (batteries, hydrogène, électronique, briques technologiques du véhicule autonome et connecté, etc.);
- Accélérer les investissements de modernisation et de diversification des sous-traitants et faire émerger un tissu industriel amont compétitif, innovant, résilient, ancré dans nos territoires et créant des emplois d'avenir.

Le détail de l'aide

Le présent AAP est ouvert aux entreprises de toute taille présentant un projet susceptible d'appartenir à l'un des 5 volets suivants :

- Volet 1 : développement et assemblage des véhicules de demain ;
- Volet 2 : production des principaux composants et équipements du véhicule de demain ;
- Volet 3 : production des infrastructures de recharge et d'avitaillement pour les véhicules électriques à batterie et à hydrogène ;
- Volet 4 : diversification des sous-traitants automobiles ;
- Volet 5 : projets d'amélioration de la performance environnementale des procédés et sites de production

Le présent AAP vise à soutenir des projets d'investissements productifs (volets 1 à 5) et des projets incluant une composante de RDI le cas échéant (volets 1 et 4).

Les projets attendus devront présenter une assiette de dépenses éligibles de :

- au moins 1 million d'euros pour les projets individuels ;
- au moins 2 millions d'euros pour les projets collaboratifs.

Cet appel à projets s'adresse aux entreprises de toute taille.

La limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 mai 2023.

Plus d'infos, [cliquez ici](#)

APPEL À PROJETS « DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE - DÉCARB IND »

L'Appel à projets DÉCARB IND vise à diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des sites industriels via les thématiques suivantes : efficacité énergétique, modification du mix énergétique, modification du mix matière, captage, valorisation et stockage du carbone.

Ce dispositif s'adresse à tout site industriel et à des projets permettant une réduction d'émissions de GES supérieure à 1 000 tCO₂eq par an à iso-production au périmètre de l'entreprise industrielle concernée. Les projets doivent présenter des investissements supérieurs à 3 millions d'euros, et une demande d'aide inférieure à 30 millions d'euros.

L'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie défini par la Stratégie Nationale Bas Carbone est de -35 % entre 2015 et 2030, nécessitant a minima une baisse des émissions de l'industrie de 81 MtCO₂eq par an en 2015 à 53 MtCO₂eq par an à horizon 2030. En plus de favoriser les investissements dans des secteurs et filières moteurs de la transition écologique, le plan France 2030 consacre 5 milliards d'euros spécifiquement aux projets de décarbonation des sites industriels.

Cet appel à projets prévoit deux relèves : le 27 juin 2023 et le 12 décembre 2023.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 27 juin 2023 à 15h00.

Plus d'infos, [cliquez ici](#)

APPEL À PROJETS «SOLUTIONS INNOVANTES POUR L'AMÉLIORATION DE LA RECYCLABILITÉ, LE RECYCLAGE ET LA RÉINCORPORATION DES MATÉRIAUX (RRR)»

Cet appel à projets RRR vise à financer l'innovation pour lever les freins technologiques aux différentes étapes de la chaîne de valeur du recyclage, autour de six thématiques : technologies de tri, plastiques, métaux stratégiques, papiers et cartons, textiles, matériaux composites. Cet appel à projets (AAP) s'inscrit dans le plan « France 2030 » doté de 54 milliards d'euros déployés sur 5 ans, qui vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir. Il se décline notamment en une Stratégie Nationale « Recyclabilité, recyclage et réincorporation des matériaux » - qui a comme objectif de lever les verrous limitant le développement du recyclage, d'élaborer et lancer des dispositifs de soutien à l'offre et à la demande de matières premières de recyclage (MPR), étroitement interconnectées, et d'accompagner par des mesures complémentaires le déploiement des solutions innovantes.

Appels projets en cours jusqu'au 30 juin 2023

Plus d'infos, [cliquez ici](#)

APPEL À PROJETS « ÉTUDES DE RÉSEAUX DE CHALEUR RENOUVELABLES, 2^{ÈME} ÉDITION : JUSQU'À 80 % DE VOS ÉTUDES FINANCIÉES »



Cet Appel à projets propose une aide exceptionnelle pour vous aider à identifier et mettre en œuvre les projets de réseaux de chaleur renouvelable et de récupération ou de boucles d'eau tempérées géothermique les plus pertinents sur votre territoire.

Cette aide s'adresse aux collectivités, associations et entreprises qui souhaitent réaliser une étude pour déterminer les conditions de réussite de leur projet de création ou d'extension d'un réseau de chaleur et/ou de froid Enr&R (Énergie Renouvelable et de Récupération) ou d'une boucle d'eau tempérée géothermique, au sein d'une ville ou d'une EPCI de population inférieure à 50 000 habitants.

Vous souhaitez réunir les conditions de réussite par l'intermédiaire d'une étude ? Vous souhaitez faire appel à un bureau d'étude externe ou un cabinet conseil indépendant ? Votre collectivité couvre une population inférieure à 50 000 habitants ?

- L'ADEME pourrait financer votre étude jusqu'à 80 % (via le principe de minimis). Dans un deuxième temps, elle pourra offrir des aides Fonds Chaleur pour vos travaux de réalisation.
- L'ADEME met à disposition des modèles de cahier des charges et des guides pour faciliter l'appel à un bureau d'étude ou à un cabinet conseil.

La limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2023.

Plus d'infos, [cliquez ici](#)

APPEL À PROJETS «SOUTIEN AU DÉPLOIEMENT DE STATIONS DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES»



Le gouvernement a décidé de consacrer, dans le cadre de son plan d'investissement « France 2030 », 300 millions d'€ dont 100M€ dès 2022, à travers cet AAP. Cet appel à projet vise à déclencher une dynamique de déploiement en zone urbaine et dans les territoires d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques de tous types. Elle s'adresse aux opérateurs privés et aux collectivités

en capacité d'installer et d'exploiter un réseau de bornes de recharge.

Elle se décline en 2 axes :

- Axe « métropoles » avec des stations situées dans l'une des 10 principales métropoles
- Axe « territoires » avec des stations situées dans les zones non éligibles de l'axe « métropoles » (autres métropoles, villes moyennes, territoires ruraux, zones blanches)

L'appel à projet se clôture le 31/12/2024, avec une première relève le 11/07/2022 suivi d'une relève bi annuelle (1er janvier et 1er juin)

La limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 décembre 2024.

Plus d'infos, [cliquez ici](#)



Je-decarb on e

LA RENCONTRE DES INDUSTRIELS FRANÇAIS QUI DÉCARBONENT

Une initiative de    avec le soutien de  

8h30 / 17h
Euratechnologies

Inscriptions ouvertes
Le 6 juin 2023 à Lille
Un événement accueilli par Euratechnologies

**Vous souhaitez accélérer et concrétiser vos projets d'économies d'énergie & de décarbonation ?
Venez rencontrer vos partenaires et financeurs !**

Co-organisée par         Avec le soutien financier de   







Rencotres Industrielles Régionales

La journée business des industriels des Hauts-de-France

 **13 Juin 2023**
Journée

Dunkerque
 rencontres-industrielles.com

100 industriels attendus

200 RDV B2B

Vous souhaitez être accompagné pour compléter un dossier ou vérifier votre éligibilité à un appel à projets ?

Contactez-nous : contact@polenergie.org